Intact Corporation financière annonce un régime d'achat d'actions automatique

TORONTO, le 23 juin 2016 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui qu'elle a instauré un régime d'achat automatique avec un courtier afin de faciliter les rachats de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Intact a préalablement annoncé qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour présenter une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un maximum de 6,577,156 d'actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation au 1er février 2016. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 12 février 2016 et prendra fin le 11 février 2017, ou à une date antérieure si la Société a acquis le nombre maximum d'actions ordinaires admissible ou si elle a décidé de ne plus effectuer de rachats.

« Le régime d'achat d'actions automatique nous permet de rester actifs pendant les périodes où nous ne pourrions autrement pas racheter d'actions. Notre stratégie de déploiement du capital demeure inchangée et, tandis que notre priorité est d'investir dans des opportunités de croissance (soit interne ou par acquisition), le rachat de nos actions aux moments où le prix du marché ne reflète pas la valeur intrinsèque est une utilisation responsable de notre capital », a déclaré le chef de la direction d'Intact Corporation financière, Charles Brindamour.

Aux termes du régime d'achat d'actions automatique d'Intact, le courtier peut racheter à n'importe quel moment des actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, notamment lorsque la Société n'y serait normalement pas autorisée en raison de restrictions de nature réglementaire ou de périodes d'interdiction. Les rachats seront faits par le courtier conformément aux paramètres établis par la TSX et par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et conformément aux modalités de la convention écrite signée par les parties.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance IARD au Canada, avec près de 8 milliards de dollars de primes. Forte de plus de 12 000 employés, la société assure plus de cinq millions de particuliers et d'entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance et est le plus important assureur privé IARD en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. La société distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par l'entremise de belairdirect.

Énoncés prospectifs
Certains des énoncés figurant dans ce communiqué sont des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés comprennent, notamment, des énoncés concernant les stratégies de déploiement du capital et de croissance de la Société, sa stratégie pour le rachat des actions, le nombre d'actions qui pourraient être racheté dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités ou le régime d'achat automatique ainsi que le moment choisi pour ces achats. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois en valeurs mobilières applicable du Canada.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents et sont fondés sur diverses hypothèses de nature générale ou spécifique qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels ou les événements pourraient différer de façon importante relativement à nos attentes telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, notamment ceux dont il est question dans la notice annuelle et le rapport de gestion annuel les plus récents que la société a déposés. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront et nous vous prions de ne pas vous y fier outre mesure. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Veuillez lire la mise en garde au début du rapport de gestion.

SOURCE Intact Corporation financière

Relations avec les médias : Hazel Tan, Directrice, Communications, 1 416 341-1464 ext. 48073, hazel.tan@intact.net; Relations avec les investisseurs : Maida Sit, Directrice principale aux relations avec les investisseurs, 1 (416) 341-1464, ext. 45153, maida.sit@intact.net

https://salledepresse.intactfc.com/2016-06-23-Intact-Corporation-financiere-annonce-un-regime-dachat-dactions-automatique